



### **OBJECTIFS**

- Acquérir les connaissances nécessaires pour l'obtention du certificat SSIAP niveau 3 selon l'arrêté du 2 mai 2005 modifié.

### **PUBLIC CONCERNÉ**

- Toutes personnes assurant des fonctions de gestion et d'organisation ainsi que de conseil technique au chef d'établissement au sein d'un service sécurité dans un ERP ou un IGH.

### **PRÉ REQUIS**

- Avoir une aptitude physique adaptée.
- Etre titulaire de l'AFPS ou du SST valide depuis moins de 2 ans.
- Etre titulaire de la qualification SSIAP 2 et avoir exercé l'emploi d'agent de sécurité incendie dans un ERP, un IGH ou un établissement relevant du code du travail pendant 3 ans ou d'un diplôme de l'éducation nationale de niveau 4 minimum.

### **CONTENU**

- Ecllosion et développement du feu.
- Comportement au feu des matériaux.
- Etude de plan.
- Trame d'analyse d'un projet de construction.
- Organisation de la réglementation et classement des établissements.
- Dispositions constructives et techniques.
- Moyens de secours.
- Notions d'accessibilité des handicapés.
- Analyse des risques et réalisation des travaux de sécurité.
- Mise à jour des documents administratifs.
- Conseil au chef d'établissement et relation avec les commissions de sécurité.
- Management et gestion d'un service sécurité.
- Notions de droit du travail.
- Suivi budgétaire du service.

### **MOYENS PÉDAGOGIQUES**

- Cours théoriques et pratiques avec appui audiovisuel.
- Visites applicatives sur sites.
- Mises en situation d'interventions.

### **DURÉE DE FORMATION**

- 216 heures, hors temps de déplacement et examen.

### **NOMBRE DE STAGIAIRES**

- 10 stagiaires maximum

### **NIVEAU DE VALIDATION**

- Examen sous forme de QCM, d'oral et d'épreuve pratique d'étude de cas.